

en était commise à un chef aux gages des religieux, spécialement chargé d'y exercer une surveillance active le jour et la nuit.

« L'abbé et les moines avaient le domaine utile et direct du prieuré et du couvent ; leur existence y était simple, mais aisée ; leurs ressources provenaient, soit des dîmes qu'ils percevaient en différentes localités, suivant l'intention des fondateurs, soit de divers autres produits, notamment des revenus de plusieurs domaines groupés aux alentours de l'abbaye, et dont ils confiaient l'exploitation, à leurs frais et dépens, à de véritables cultivateurs, affranchis de toute redevance, leur fournissant non seulement les chevaux, les animaux de traits, les charrues et les instruments d'agriculture, mais encore les bâtiments nécessaires à leur logement, à celui de leurs familles et de leurs domestiques, les écuries et les étables destinées aux chevaux et au bétail, et enfin les greniers et les fenils pour renfermer les récoltes. Toutes ces constructions étaient établies en dehors de la clôture et sur le versant de la colline, au sommet de laquelle s'élevait le monastère.

« Mais, ô spectacle affligeant, triste effet des calamités de la guerre ! ce monastère, dans la partie la plus rapprochée de la ville de Mornant, a éprouvé des commotions tellement violentes, que l'ébranlement poursuit d'heure en heure sa marche destructive ; ces murs qui formaient l'ornement et la puissante enceinte de l'abbaye, la porte elle-même, tout tombe en ruines ; les pierres et les assises, retirées des décombres, déjà ont été employées aux fortifications de cette ville ; plus loin, le feu et la flamme ont réduit en cendre les étables, les greniers et tous les bâtiments des agriculteurs ; les propriétés de l'abbaye sont restées abandonnées et sans culture, et, ce qui est digne de fixer l'attention, le dortoir des religieux, la résidence abbatiale et l'église